

La traversée du lac doit se penser large

Marc
Moulin
Rubrique Genève



Quand on s'achète une ceinture de luxe, mieux vaut réfléchir à la bonne taille et à ne pas trop s'empiffrer. C'est ce principe de bon sens qui peut s'appliquer au projet de traversée du lac et de contournement de Genève par l'est. On le sait, il n'est pas pour demain. Berne, autorité en matière d'autoroutes, a d'ailleurs encore boudé le dessein genevois dans sa toute récente planification routière. Reste que le mandat donné par les Genevois en 2016 force le Canton à continuer les réflexions. Et celles-ci mènent à rectifier le tracé officiel.

Le parcours envisagé du Vengeron à Vallard a un très gros défaut: il laisse à son extérieur le très gros morceau que constitue la conurbation d'Annemasse. Cela revient à plancher sur un itinéraire déjà obsolète alors qu'on se trouve sans doute à plusieurs décennies encore de sa très éventuelle concrétisation. Regardez les métropoles: elles sont généralement dotées de plusieurs contournements concentriques, témoins de leur progressive croissance. À peine un périphérique est-il inauguré qu'on doit déjà planifier le suivant. Mais peut-on d'emblée laisser à l'écart un bloc de 90 000 habitants? Telle est en effet la jauge d'Annemasse avec ses proches voisines, cité qui, vue du ciel ou du Salève, apparaît dans une parfaite continuité urbaine à Genève.

L'intuition pure commande donc de réfléchir de façon régionale aux gros développements routiers dans ce secteur. Genève n'est pas seule à peiner en la matière. On se souvient comment l'autoroute d'Annecy s'est imposée en 2008 aux portes du canton. L'histoire est sur le point de se répéter du côté du Chablais. Cela implique de coordonner de part et d'autre les flux motorisés induits ou, si cette coordination devait s'avérer impossible, de tenter d'en protéger les habitants. Vaste ambition...

En effet, que les routes soient bien coordonnées ou non, elles ont pour vocation d'amener du trafic. On n'y coupe pas. **Page 6**